

## **Volatilité ou pérennité des innovations sociales de l'économie solidaire**

Ce titre a été choisi pour bien marquer une inquiétude. Le titre innovation est embarrassant, car trop parler d'innovation, ou d'expérimentation, revient à ne pas envisager de véritable changement du système, comme si les innovations fort sympathiques du reste devaient rester à la marge. Il semble en effet que les pouvoirs publics sont souvent prêts à financer des projets novateurs, sans passer à une seconde étape : la généralisation de ces novations qui paradoxalement leur ferait perdre leur caractère de novation tout en permettant un changement en profondeur des mentalités et des fonctionnements institutionnels. Le véritable changement consisterait à faire passer une novation dans le durable, à l'inscrire dans les institutions, ce qui n'est pas envisagé ou ce qui est redouté. De ce fait novation prometteuse ou non, réussie ou non, on passe à la prochaine vague de novations qui vont glisser sur les bureaucraties, sur le système comme l'eau sur les plumes d'un canard. Tout le monde sera content, de la novation, toujours de la novation, pour se donner l'illusion du mouvement tout en faisant du sur place. Mon a priori c'est que l'innovation, l'expérimentation dans nos domaines n'ont d'intérêt que si elles tendent à une généralisation, que si elles sont un levier pour un changement en profondeur du système.

Certains d'entre nous ne croient pas que ce soit possible et leurs objections méritent d'être prises très au sérieux. C'est sans doute une question décisive pour l'avenir et dès maintenant pour l'orientation de nos travaux de recherche sur l'économie solidaire. Voici ce qu'écrivait Jacques Prades après la lecture de mon livre dont il disait partager l'analyse d'ensemble [\[1\]](#). Il faisait état de deux désaccords. « Notre différend provient du fait que tu penses qu'un modèle alternatif de société peut naître d'une contamination progressive. Or je suis convaincu du contraire du fait de la capacité infinie de transformer la vie en marchandise. Mon deuxième désaccord porte sur la capacité et la viabilité d'organisations qui seraient fondées en univers concurrentiel sur des modèles autres que sur le profit et la recherche de gains. D'où la difficulté de l'économie solidaire qui [représente] pour moi des laboratoires, des bricolages « grandeur nature », le siège d'expériences autres (démocratiques, usage de technologies alternatives etc.). Ce sont ces discussions que nous devrions avoir ».

Les éléments du débat sont bien posés. Comme J. Prades, je crois qu'il est illusoire de penser qu'un changement pourra se faire assez naturellement grâce au caractère exemplaire de certaines réalisations de l'économie solidaire, par « contamination progressive ». Je crois au contraire que ces réalisations ont toutes chances d'être étouffées au fur et à mesure par le poids de l'environnement des attitudes et comportements dominants, d'être rejetées comme des corps étrangers aux mentalités, aux normes, aux règles, aux institutions dominantes. Au lieu de se contenter, comme nous le faisons si souvent, de mettre en valeur des réalisations exemplaires et d'en montrer les aspects bénéfiques, comme si nous pensions que l'environnement touché par la grâce ne pourra qu'imiter, il nous faut tout autant insister sur les limites de ces réalisations, sur les difficultés d'une généralisation, sur les moyens de les conforter, de convaincre l'opinion et les décideurs que seule la généralisation de ces réalisations permettra de remédier aux dérives actuelles de nos sociétés.

### **I - Quelle innovation sociale ?**

Le numéro de la revue *Hermès* à paraître en juin prochain et qui porte sur « Espace public et économie solidaire » centre bien sur ce qui est au cœur de l'économie solidaire. A partir de leur vécu quotidien des hommes et des femmes s'interrogent, échangent, ébauchent des réponses à leurs attentes. Ils sortent ainsi de leur isolement, ils donnent et reçoivent des autres,

constituant ainsi une identité qui repose sur une reconnaissance mutuelle [2]. Ils inscrivent les échanges économiques dans des échanges interpersonnels [3] et reprennent un peu d'autonomie par rapport aux conditionnements multiples qui les écrasent. Pour les plus démunis notamment la prise de parole et leur mise en mouvement sont les meilleurs moyens de lutter contre l'exclusion. En parlant d'innovation sociale, de changements dans les rapports sociaux, dans les relations sociales, dans les relations interpersonnelles, il s'agit de situer la question au niveau du vivre ensemble, au niveau politique.

A cet égard le terme d'économie solidaire pourrait donner à penser que l'accent va porter sur l'économique, alors que l'essentiel est de l'ordre du politique, de la capacité donnée à chacun de participer à l'évolution de la société, de participer ne serait-ce que de manière modeste à la construction de son environnement.

Certains peuvent considérer qu'encourager l'économie solidaire se justifie principalement par des considérations économiques et sociales, parce que l'économie solidaire contribue à découvrir de nouveaux marchés, à créer des emplois, à lutter contre l'exclusion, à réintégrer des personnes en difficulté dans la vie professionnelle. Certains sont restés sur le quai, il faut les aider à remonter dans le train du productivisme et de la croissance économique. Dans cette perspective l'économie solidaire serait fille de l'insertion par l'activité économique. Quand les plus hauts responsables réduisaient par exemple la novation des emplois-jeunes au fait qu'ils allaient permettre d'explorer de nouveaux besoins, et qu'après quelques années ces emplois-jeunes pourraient tout naturellement réintégrer l'économie de marché, c'était nous tromper volontairement ou non, c'était en tous les cas rester prisonnier de la perspective économiciste.

L'appellation d'économie solidaire a cependant le mérite de souligner que le renouveau démocratique passe par une politisation de l'économie, que c'est un passage obligé. C'est la reconnaissance que l'un des défis centraux de nos sociétés est bien de sortir de l'emprise de l'économie marchande sur la société.

Cependant les tenants de l'économie solidaire se distinguent de deux courants qui eux aussi remettent en cause la domination de l'économie libérale.

1). Le courant qui lutte contre la mondialisation libérale a déjà connu de grands succès et a réussi à ébranler la morgue de ceux qui se réunissaient à Davos en toute bonne conscience. Mais il y a un risque de se décharger un peu vite, grâce au processus du bouc émissaire, sur les capitalistes, les multinationales, et les américains tout spécialement, sans prendre en compte la nécessité d'un changement de logique qui ne va pas de soi. L'économisme, le productivisme restent largement dominants à droite comme à gauche. De même le taux de croissance tel que nous le calculons continue d'être considéré comme la principale solution à tous nos maux. Il ne suffit pas de défendre les conquêtes de l'Etat-providence, de vouloir une meilleure répartition des richesses produites entre le capital et le travail, de souhaiter que tous puissent devenir des consommateurs riches (y compris les exclus). Ce sont les choix du consommateur qui doivent être interrogés, pour aboutir à des orientations de production et à une organisation de la vie économique qui répondent à des finalités humaines. En ce sens les tenants de l'économie solidaire sont favorables au changement de logique qui consiste à passer d'une conception de la richesse à une autre : de la primauté de la richesse monétaire source de tous les bienfaits à l'idée que c'est le vivre ensemble qui est déterminant et doit présider à l'organisation de la vie économique et sociale.

2) Parler d'économie solidaire, c'est aussi refuser de penser qu'un renouveau démocratique pourra s'effectuer en marge de la vie économique, ou à côté d'un monde économique laissé à lui-même, puisque c'est l'économisme qui est un des principaux vecteurs dans notre société de la dépolitisation, que le capitalisme culturel tend à imposer certaines représentations du progrès, qu'il structure les modes de vie autour de la consommation marchande des plus riches souvent insignifiante. Il est illusoire de penser qu'il sera possible de réenchanter la vie sociale et la vie culturelle en laissant le système économique aller à sa propre logique .

Quand l'économie solidaire se caractérise comme l'ensemble des réalisations visant à démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens en articulant de manière permanente les dimensions économique sociale et politique [4] on perçoit bien les véritables enjeux.

Le cœur de la novation consiste à se centrer sur le vivre ensemble, sur les risques de retrait dans le privé, sur l'isolement des individus ou des communautés, sur l'abstention croissante aux élections, sur la coupure entre politiques et habitants, sur la suprématie du consommateur sur le citoyen. Comme l'écrit P.Rosanvallon on constate « un renoncement collectif, un lent engourdissement de sociétés préférant le tiers de confort du bonheur privé à l'invention plus exigeante d'une entreprise collective » [5].

L'aggravation des inégalités et les phénomènes d'exclusion croissante ne doivent pas seulement et peut-être même pas principalement être appréhendés du point de vue des inégalités du revenu, mais du point de vue des capacités d'être autonomes, d'agir sur son environnement. Même s'il est tout à fait évident qu'il y a une forte corrélation entre ces deux types d'inégalités. L'intérêt de l'économie solidaire, le sens de son action est bien de proposer un début de réponse à tout cela.

En ce sens les notions de réciprocité et de capital social sont centrales pour l'économie solidaire [6].

L'économie solidaire plaide pour la reconnaissance de **la réciprocité** comme mode d'échange, à côté de l'échange marchand et du système de redistribution. Cette notion de réciprocité est reprise dans le N° spécial de la revue *Hermès* à paraître sur Espace public et économie solidaire. La notion « d'espaces publics de proximité » caractérise l'émergence de pratiques économiques solidaires en particulier dans le champ des services de proximité « Les services sont conçus à travers des micro-espaces publics qui permettent une construction conjointe de l'offre et de la demande grâce aux interactions en différentes parties prenantes ». L.Fraisse qui cite ce texte de J.L.Laville poursuit « Qui dit espace public, dit d'abord espace de paroles commun fondé sur une relation de réciprocité, condition d'une reconnaissance mutuelle des points de vue et constitutif d'un lien de confiance entre différentes parties prenantes (usagers, salariés, bénévoles, pouvoirs publics)'Dans le cas des initiatives solidaires, il y a l'idée que la construction des besoins sociaux, l'organisation de la production passe par une forme plus ou moins codifiée de délibération entre acteurs » qui se démarque à la fois d'un rapport de concurrence régulé par les prix ou d'une redistribution de type administratif. [7]

Alors que l'échange marchand a été au cœur du capitalisme libéral et que la redistribution est venue corriger et réguler le capitalisme grâce au développement de l'Etat-providence, c'est une prise en compte de la réciprocité sur laquelle insiste l'économie solidaire. Les trois formes d'échange sont nécessaires, mais la question est de savoir laquelle est déterminante, laquelle tend à donner la tonalité à l'ensemble. Depuis la révolution industrielle on est passé de la

primauté de l'échange marchand à une économie mixte, aujourd'hui il y a de fortes tendances à un retour en force de l'hégémonie de l'échange marchand. L'ambition de l'économie solidaire serait de faire en sorte que le principe de réciprocité non seulement évite de voir l'échange marchand détruire les autres formes d'échange mais qu'il donne la tonalité à l'ensemble.

En ce qui concerne le capital, depuis les débuts de la révolution industrielle on est passé de la prééminence du capital matériel à celle du capital humain (c'est à dire la mobilisation des connaissances et des compétences) avec l'espoir aujourd'hui pour l'économie solidaire de mettre au premier plan le capital social, à la fois comme condition du bon fonctionnement de l'économie (sans confiance minimale aucune transaction n'est possible) et comme finalité dernière. Le capital social se réfère au lien social, à la densité des relations entre les personnes, aux réseaux de confiance qui peuvent s'établir entre elles. Bien sûr cette notion mérite discussion [\[8\]](#).

Plus généralement ne faut-il pas considérer qu'il y a déplacement dans la centralité des oppositions. Alors que l'opposition capitalistes-salariés était déterminante, n'est-ce pas aujourd'hui l'opposition marchands-consommateur citoyen conscient de ses responsabilités qui est susceptible de faire évoluer le capitalisme ? Le mythe de la grève générale ne doit-il pas être remplacé par le mythe du boycott ?

Plutôt que de parler de novation, ne pourrait-on pas parler de simple retour à la normale ? Il y a retour à la normale si l'on considère avec Thurnwald que dans les sociétés traditionnelles « La richesse primitive n'est pas de nature économique mais sociale » [\[9\]](#), si l'on suit les analyses de K.Polanyi qui nous dit qu'en général les systèmes économiques sont encadrés dans les relations sociales et que la distribution des biens matériels est assurée par des mobiles non économiques. Mettre en question l'autonomie actuelle de l'économie de marché par rapport à des finalités sociales, politiques, éthiques, culturelles, ce serait donc un retour à la normale [\[10\]](#).

Mais puisque qu'aucun d'entre nous n'a la nostalgie des sociétés traditionnelles, en définitive la notion de retour n'est pas pertinente. Nous savons que la page est définitivement tournée et que l'individualisme est une valeur essentielle de nos sociétés modernes. Le pari de l'économie solidaire repose sur l'espoir que les choix libres des individus les amèneront à prendre conscience de leur responsabilité de citoyens.

Cette définition de l'économie solidaire qui met au centre la dimension politique pourra sembler trop vague et trop générale et de ce fait peu fructueuse. Au contraire, je crois qu'elle permet de hiérarchiser les problèmes, de placer au cœur l'essentiel et ainsi de permettre de déterminer ce qui relève ou non de l'économie solidaire. Bien plus elle devrait aussi nous donner des clés pour apprécier quels changements sont souhaitables pour que les économies marchande et non marchande ne soient pas destructrices du capital social, mais qu'elles participent à une véritable transformation des règles du jeu de l'ensemble sociétal.

Aujourd'hui la question reste ouverte de savoir s'il y aura domination renforcée du marché avec le libéralisme économique ou si l'économie solidaire sera la référence même si sa part dans l'activité économique reste relativement peu importante tout en informant l'ensemble.

**II ' Ce qui relève de l'économie solidaire, en fonction de cette approche de l'innovation sociale.**

Cette priorité donnée à cette conception de l'innovation sociale pour caractériser l'économie solidaire peut sans doute permettre de revisiter ce qui appartient ou non à l'économie solidaire. Et ceci sans avoir du tout la prétention de clore le débat sur cette question incontournable, mais qui n'est pas susceptible d'obtenir une réponse simple et définitive.

Les premières élaborations théoriques sur l'économie solidaire semblent avoir porté sur les services de proximité. Elles ont mis en valeur l'initiative de personnes directement concernées avec co-construction de l'offre et de la demande. Cela a permis de souligner l'originalité de ces initiatives d'économie solidaire par rapport aux trois économies : marchande-non marchande-économie domestique. Grâce à la sortie d'un certain nombre de services du champ de l'économie domestique, il y a eu ouverture de mini espace public et appel aux ressources des trois économies pour créer des services de proximité originaux.

Je fais l'hypothèse que cette élaboration théorique partant des services de proximité aux personnes a amené à retenir comme caractéristiques de l'économie solidaire des critères qui ne sont peut-être pas essentiels. J. Gautrat dans son enquête dans un petit territoire en Aquitaine [11] a voulu vérifier dans quelle mesure six critères caractérisant habituellement l'économie solidaire étaient présents ou non dans les réalisations qu'il analysait. Ces six critères étaient : 1) La présence de la société civile dans une activité citoyenne, 2) Des associations innovantes, 3) Des services qui répondent à un déficit de socialisation, 4) Le critère de l'hybridation des ressources, 5) Le rapport entre ces services et la création d'emplois, 6) Les services qui répondent au déficit de l'action publique. A partir de la conception large, qui insiste sur l'aspect politique de l'innovation sociale que constitue l'économie solidaire, il me semble que l'on peut éliminer deux critères qui ne sont pas discriminants pour juger de l'appartenance à l'économie solidaire : l'hybridation des ressources et la création d'emplois.

En effet si l'on observe le réseau Repas (Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires), il me semble que les entreprises qui en font partie relèvent à l'évidence de l'économie solidaire, car c'est un exemple typique de réencastrement de l'économie dans le social, au sens où les finalités des entreprises ne sont pas d'abord économiques mais que les contraintes économiques sont englobées dans des finalités sociales, civiques, éthiques et culturelles [12]. On trouve dans ce réseau des entreprises dont les ressources proviennent uniquement des ventes sur le marché, il n'y a donc pas hybridation des ressources.

Dans un tout autre domaine, celui de l'autoproduction accompagnée, dont on s'accorde maintenant à penser qu'elle appartient bien au domaine de l'économie solidaire, il n'y a pas de ressources venant du marché, il n'y a donc pas hybridation des ressources [13]. Dans les jardins d'autoproduction de légumes ou de fleurs, il n'y a aucune vente de la production, or les modalités de création de ces jardins entraînent une dynamique sociale qui relève bien de l'économie solidaire. En effet l'objectif est à la fois de permettre à ceux qui n'y ont pas accès de recourir à l'autoproduction s'ils en ont envie, et d'engager un processus de prise de parole et de concertation pour la création de ces jardins et pour leur organisation et leur animation. A la naissance du PADES (Programme Autoproduction et Développement Social), nous avons eu bien du mal à en faire reconnaître « l'utilité sociale », car nous ne prétendions pas créer des emplois.

La capacité de l'économie solidaire à peser sur les évolutions, c'est à dire à constituer un domaine reconnu et légitime à même de se consolider et de s'étendre pour influencer son environnement réglementaire, fiscal, politique dépendra de sa capacité à s'organiser et à établir des réseaux ou des interréseaux. En cela la question de savoir ce qui appartient ou non

à l'économie solidaire est importante. Il y aurait sans doute une étude à mener sur les domaines qui ont permis de fonder un début de théorisation de l'économie solidaire, sur ceux qui ont commencé à s'organiser à l'intérieur de réseaux ou d'interréseaux, sur les raisons qui ont amené certaines activités à rester en dehors, sur ceux qui en faisaient manifestement partie et qui ont été amenés à s'éloigner de leurs idéaux d'origine en raison de la pesanteur des encadrements administratifs auxquels ils ont été soumis [14]. Indépendamment des domaines actuellement répertoriés comme relevant de l'économie solidaire et de ceux qui peu ou prou ont l'habitude de se rencontrer dans la mouvance de l'économie solidaire, qui participent à diverses publications en commun, il y a sans doute beaucoup de réalisations dont on peut considérer qu'elles appartiennent à l'économie solidaire sans le savoir. C'est sans doute vrai pour une partie du monde associatif. Sans doute pas celle qui a uniquement un rôle de sous-tendant du service public dans le domaine sanitaire et social et qui réunit les plus gros bataillons du secteur associatif. Ni les associations qui sont uniquement dans le caritatif ou dans l'assistance, puisque dans l'esprit de l'économie solidaire il s'agit de donner la parole aux intéressés, de les inciter à prendre en mains leurs problèmes. Ni sans doute quantité d'associations qui contribuent certes à maintenir le capital social au sens large de Putnam mais qui sont uniquement tournées vers la sociabilité de personnes partageant une même activité (association de joueurs de bridge ou de boules en pensant au titre du livre de Putnam). Il reste qu'un nombre considérable d'associations dans de nombreux domaines, ne serait-ce que dans le secteur des loisirs ou de la culture relèvent de l'économie solidaire, sans avoir pris conscience pour l'instant de l'intérêt qu'elles pourraient avoir à faire partie de cette mouvance pour défendre leur spécificité, leur légitimité et être mieux soutenues par les pouvoirs publics [15].

### **III ' Evaluation de l'utilité sociale.**

La pérennisation de l'économie solidaire suppose de convaincre de son intérêt, de son utilité sociale. Toute une série de travaux sont à l'heure actuelle menés pour mieux la légitimer et cela va de pair avec un renouveau de la critique du PIB comme mesure hégémonique des performances de notre société, avec un regain d'intérêt pour les indicateurs sociaux [16].

L. Fraisse souligne les dangers d'une argumentation stratégique qui cherche à inscrire l'économie solidaire dans la logique dominante : « les arguments les plus souvent avancés pour justifier une politique en faveur de l'économie solidaire sont d'abord d'ordre économique et social avant d'être politiques. Ce type d'argument est souvent stratégique. Pour en faire un objet de débat public ' les partisans de l'économie solidaire tendent à minimiser la contribution des initiatives d'économie solidaire à l'approfondissement de la démocratie » [17].

Jean Gadrey, qui a animé un séminaire sur utilité sociale et bénéfices collectifs des activités de l'économie sociale et solidaire, exprimait bien le même avis dans ses conclusions provisoires [18]. Il répertoriait six catégories de bénéfices collectifs ; les premières catégories étaient plutôt d'ordre économique : le moindre coût direct ou indirect des services aux personnes réalisées par des organisations de l'économie solidaire (grâce notamment à la participation des bénévoles), l'activation de dépenses passives etc. D'autres catégories de bénéfices collectifs sortaient du cadre économique et relevaient plutôt d'argumentations plus générales d'ordre socio-économiques, et je serais tenté pour ma part d'ajouter d'ordre à la fois aussi politique et éthique, c'est à dire mettant en jeu les ressorts du faire ensemble et du débat sur les finalités. Les critères retenus seraient alors la contribution au dynamisme économique et social des territoires, la contribution à la réduction d'inégalités jugées excessives, la

contribution au capital social, à la démocratie de proximité et aux solidarités locales relationnelles.

Je voudrais souligner les conclusions auxquelles aboutit Jean Gadrey. « Les évaluations monétaires des bénéfices collectifs de l'ESS ne manquent pas d'intérêt ni de poids politique, en particulier dans les sociétés où l'économie a envahi la sphère politique » Mais cette argumentation économique présente des dangers car il faut éviter « de se retrouver pieds et poings liés par l'économisme ambiant en devant justifier [les actions de l'ESS] par le fait qu'elles seraient plus « économiques » Lorsque c'est vrai, bien sûr il ne faut certainement pas s'en priver. Mais puisque la notion de bénéfices collectifs renvoie à une argumentation de type économique, mieux vaut lui préférer la notion d'utilité sociale plus générale et mieux à même d'intégrer les dimensions sociales et politiques.

En définitive les « avantages » les plus spécifiques des activités de l'ESS (en l'occurrence la vitalité des territoires, la lutte contre les inégalités, le capital social) sont ceux qui résistent le plus à une évaluation monétaire. Et Jean Gadrey ajoute : « Cette résistance me semble devoir être défendue avec fermeté, et l'une des façons de le faire est de bâtir progressivement des méthodes d'évaluation multicritère et pluralistes de la « richesse » économique et sociale produite par les associations ».

#### **IV - Organisation et Institutionnalisation.**

La pérennisation des réalisations de l'économie solidaire suppose une institutionnalisation au sens d'inscription dans la durée, allant de pair avec un changement des normes de comportement personnelles et des relations interpersonnelles, avec renouvellement de la réglementation et des règles de fonctionnement institutionnelles. C'est à dire le mouvement opposé à celui qui reste dominant à l'heure actuelle et qui amène des réalisations originales et prometteuses à perdre leur inspiration d'origine pour se conformer à leur environnement.

Sans doute que pour avoir une chance d'aboutir à une « grande transformation », il faut tout à la fois avoir de grandes ambitions (notamment celle d'être une alternative aux dérives de la société de marché) et mener très modestement des études approfondies sur les différents champs de l'économie solidaire.

La collaboration qui s'est établie dès l'origine de l'économie solidaire entre chercheurs et opérateurs de terrain est sans doute entrain de se renforcer. La poursuite d'analyses très fines par secteur doit permettre d'échapper à la simple mise en valeur de réalisations remarquables mais non généralisables car reposant sur le charisme exceptionnelle de certaines personnes. Il s'agit en effet de travailler avec méthode sur les conditions de multiplication en étudiant les obstacles de tous ordres qui rendent très difficiles, sinon impossibles actuellement une extension de ces réalisations. La situation de chaque secteur est spécifique eu égard à la réglementation, aux statuts des opérateurs (salariés, bénévoles etc.), à l'environnement institutionnel, aux partenariats nécessaires, à la compétence des opérateurs, aux moyens requis, aux divers types d'utilité sociale qu'elles représentent etc. [\[19\]](#) Pour sortir du « bricolage » et éviter que les entrepreneurs sociaux ne recommencent toujours les mêmes erreurs, il s'agit de les aider à capitaliser les expériences, à se constituer en réseau d'échanges pour mieux appréhender les conditions de réussite. Comment multiplier le nombre des opérateurs dans les divers domaines, comment assurer leur formation ? Il est évident que l'on a vu naître ou se renforcer ces dernières années différents réseaux (dans le domaine du commerce équitable, des finances solidaires, de la culture, des jardins de Cocagne etc.) et qu'il

s'agit d'aider ce type d'organisations partant d'opérateurs qui éprouvent le besoin de s'organiser et de parler d'une seule voie à leurs interlocuteurs politiques et administratifs, ainsi qu'à l'opinion publique ou plus modestement aux citoyens susceptibles de les aider.

Parallèlement aux études spécifiques aux divers champs d'activités de l'économie solidaire, il s'agira de repérer quels pourraient être les regroupements les plus pertinents par type d'activités et les questions transversales communes à plusieurs champs ou à tous les champs concernant les relations aux administrations, les emplois, la fiscalité, les subventions etc. C'est seulement en partant de la base et de préoccupations très concrètes, ainsi que de questions à résoudre clairement énoncées qu'un interrèseau de l'économie solidaire pourrait vraiment se constituer progressivement.

Puisque l'économie solidaire n'a pas le monopole de l'opposition à la société de marché, il s'agit évidemment, pour avoir une chance d'avancer vers une « grande transformation » de repérer les alliances pertinentes, avec l'économie sociale bien sûr, avec certains syndicats non corporatistes, avec divers mouvements citoyens, avec les tenants du développement durable conscients que nos modes de vie doivent être transformés etc.

En définitive la pérennité de l'économie solidaire ne sera assurée que si elle contribue à modifier son environnement social.

Guy Roustang

Toulouse Le Mirail 5/3/03

3<sup>ème</sup> Rencontres du Réseau Interuniversitaire d'Economie sociale et solidaire

---

[1] Guy Roustang. Démocratie : le risque du marché. Desclée de Brouwer 2002.

[2] I. Guérin. Espaces de médiation et autonomie féminine. Hermès n° à paraître en juin 2003.

[3] J. Blanc, C. Ferraton, G. Malandrin in Hermès.

[4] J.L. Laville in Hermès.

[5] Cité par J. Gautrat dans son rapport « Economie solidaire et développement local », CRIDA/LSCI, décembre 2002 p. 124.

[6] Sans doute que la notion d'empowerment serait toute aussi essentielle.

[7] L. Fraisse, in Hermès, dans l'article « Espaces publics de proximité, économie solidaire et démocratisation de l'économie ».

[8] Le capital social : Origine, développements, applications et critiques de la notion. Recueil de textes colligés par Marie Bouchard, Olga Navarrio, Flores et Lucie Mager. Cahiers du Crises, novembre 1998. Voir Robert D. Putnam. Bowling alone. New-York 2000, voir également B. Perret. Les nouvelles frontières de l'argent. Seuil 199 pp. 93-104.



[9] Cité par K.Polanyi. La Grande Transformation. Gallimard 1983, p.355.

[10] Selon Polanyi, ce serait un retour à la normale, puisque selon lui l'économie de marché qui tend vers la société de marché n'est pas naturelle. L'oublier c'est alors ne plus respecter les « conditions nécessaires à la survie de la société humaine » Voir La modernité de Karl Polanyi, sous la direction de J.M.Servet, J.Maucourant, A.Tiran. L'Harmattan 1998, p.188.

[11] Economie solidaire et développement local. L'espace géographique et les associations En Haut -Entre Deux Mers, Langonnais. Décembre 2002. CRIDA-LSCI.

[12] Voir dans mon livre Démocratie : les risques du marché p.161 et ss. ; voir B.Barras et alii. « Quand l'entreprise apprend à vivre. Ed. Charles Léopold Mayer 2002.

[13] Voir les différentes publications du PADES, 4/6 Place de Valois, 75001 PARIS ; D.Cézuelle Autoproduction et Développement Social, in Hermès s.

[14] Voir Henry Noguès. Utilité sociale et économie sociale et solidaire. Document de travail sur les services d'aides à domicile pour les personnes âgées à partir d'études menées par trois équipes de recherche de l'université de Nantes. Voir également ce que dit J.Gautrat de l'évolution des ADMR dans l'étude citée note 9.

[15] Voici ce qu'écrivait Catherine Anaya dans une monographie sur le secteur culturel : « il paraît indispensable de produire en région, une délimitation précise et argumentée du secteur culturel solidaire' D'un autre point de vue, fort est de constater chez les acteurs culturels, une certaine méconnaissance de l'économie solidaires et de ses principes, sauf peut-être dans le domaine des musiques actuelles et des arts de la rue où les travaux d'U -Fisc ont fait élire l'uvre. Ceci étant ce terme d'économie solidaire suscite intérêt et questionnement quant aux apports qu'ils pourraient y trouver » Mission de mobilisation et de développement de l'économie sociale et solidaire en PACA. Programmes régionaux de recherche-action (DIES-Mire). L'économie sociale et solidaire en région. Annexe au rapport de recherche final : monographies. Décembre 2002 p.138.

[16] Voir le rapport de Patrick Viveret. Reconsidérer la richesse. J.Gadrey. De la croissance au développement. A la recherche d'indicateurs alternatifs. Futuribles. Décembre 2002. Dans La Seconde Société Industrielle, études coordonnées par Guy Roustang, Ed. Economie et Humanisme, 1967, dans la 2<sup>ème</sup> partie intitulée Croissance économique et Qualité de la vie, il y avait deux contributions de Bertrand de Jouvenel et une de Walter A.Weisskopf relativisant la notion de croissance et la signification du PNB. B. de Jouvenel écrivait: « Le volume du P.N.B. compte moins que sa composition » Quand finira-t-on par prendre cela au sérieux ?

[17] Article in Hermès s.

[18] Voir sa note du 22 mai 2003 pour le séminaire DIES/MIRE, « Les bénéfices collectifs des activités de l'économie sociale et solidaire : une proposition de typologie et une réflexion sur le concept d'externalités ».

[19] A l'intérieur du champ de l'autoproduction accompagnée, les problèmes ne se posent pas du tout dans les mêmes termes par exemple pour le développement de jardins d'autoproduction et l'autoréhabilitation du logement. Pour progresser dans les divers domaines, cela suppose des études particulières pour définir les obstacles à surmonter et définir avec les opérateurs des méthodologies particulières. Ceci étant il y a des questions communes à ce champ de l'autoproduction accompagnée, par exemple la concurrence réelle ou supposée à l'égard du secteur marchand. C'est pourquoi un argumentaire commun aux différents champs de l'autoproduction accompagnée peut être développé.

Volatilité de l'économie solidaire et pérennisation de l'innovation sociale

### Réponse à Guy Roustang

La communication de G. Roustang aux 3<sup>e</sup> me rencontres d'économie sociale et solidaire (voir site de cerise : [www.univ-tlse2.fr/cerise](http://www.univ-tlse2.fr/cerise)) m'invite à un débat qui pourrait constituer une suite intéressante du colloque

Je voudrais préciser mon propos concernant mon désaccord avec G. Roustang puis j'aborderai les trois questions qui jalonnent son texte : la définition de l'économie solidaire, les conditions de développement de l'économie solidaire et les conditions de pérennisation de ces activités. Je laisse de côté la question des critères que j'ai abordé ailleurs [\[1\]](#).

Au préalable, je reprends ce par quoi j'avais introduit ma communication à Toulouse : mon propos n'est soutenu par aucune visée eschatologique ni du point de vue d'un destin post mortem (chrétien), ni d'un sens de l'histoire (marxiste). C'est un préalable important.

### **L'arrogance de la marchandisation du monde**

Le processus de marchandisation du monde est indissociable du développement sans limite des technosciences. Dans mon dernier livre [\[2\]](#), j'essaie de montrer l'analogie qui existe entre le système de marchés décrit par K. Polanyi et le développement sans limite des sciences et des techniques. Je fais référence à cette singerie vaniteuse de l'économiste O. Williamson qui prétendait qu'« Au début était le marché » voulant montrer par là la nécessité d'introduire du marché partout où cela est possible; de la même manière, la formule de Gabor selon laquelle « Tout ce qui est techniquement faisable se fera » montre en quoi les sciences et les techniques ont un caractère impérialiste et sans limite. J'ai essayé de montrer en quoi ces deux assertions sont au centre de la dynamique occidentale et des effets meurtriers qui s'en suivent : vaches folles, Tchernobyl, amiante, sang contaminé, pollution des eaux, réchauffement de la planète.

Il est difficile alors d'opposer des modèles alternatifs à cette dynamique sans en changer radicalement les sous-basements, les opposants étant contraints à la marginalité communautariste ou à terme à la banalisation du marché.

Les limites de ce processus de développement occidental ne relèvent pas du caractère intrinsèque du système (les « contradictions », le « destin » etc) car la capacité du système à créer de nouveaux marchés, comme ceux des contrats d'assurance-vies détenus par des personnes atteintes du sida, est infinie. En revanche, il existe un pari devant ce processus, c'est celui de la résistance qu'opposent les hommes aux trois marchandises fictives décrites par K. Polanyi : la nature n'est pas inépuisable, les hommes ne sont pas des marchandises comme les autres, la monnaie ne se résume pas à de la spéculation.

Les expériences d'économie solidaire ont le mérite de tenter *ici et aujourd'hui* d'exister dans un univers hostile : ce sont des bricolages qui ne sont jamais assurés, toujours en résistance à l'impérialisme économique : ici un jardin ouvrier est menacé par le tracé d'une autoroute, là une régie de quartier est concurrencée par une entreprise privée qui accepte de revenir dans le quartier maintenant que la situation sociale a été rendue plus stable (précisément par le travail de la régie), dans les services de proximité, c'est la loi de 1996 qui autorise les entreprises de marché à concurrencer les associations, etc. Pour éviter d'être suspendu à des subventions qui

risquent de les institutionnaliser, c'est-à-dire de les rendre dépendantes d'un Etat qui a sa propre logique, les organisations de l'économie sociales se rapprochent du marché ; comme à Mondragon, elles montrent qu'elles sont capables de faire mieux que « le grand capital » ; mais à tout moment, elles sont menacées par des salariés qui ont en marre d'être plus mal payés pour un travail identique dans des entreprises qui ont tellement voulu être autonomes qu'elles ont fini par devenir complètement identiques aux autres. Il n'y a pas besoin de bien connaître le domaine pour savoir que les entreprises d'insertion ont du mal à subsister.

Voilà en résumé le fond de ce que je voulais dire par la formule, « L'économie solidaire est de la résistance à un système de marché qui n'a pas de limite » [3].

### **La définition de l'économie solidaire**

Répondons d'abord à une question qui avait été posée à Lyon et à laquelle je n'avais pas bien répondu : à quoi cela sert-il de définir l'économie solidaire, pourquoi a-t-on besoin de cela ?

Il me semble que l'enjeu de la création d'une catégorie comme celle d'économie solidaire est important : il vise pour les militants, les chercheurs, les analystes à circonscrire un domaine d'activité qu'ils veulent étudier ; pour les acteurs, il s'agit de définir des pratiques au travers desquelles ils peuvent s'identifier. Un concept ne devient réalité que si ces deux processus convergent. Il me semble que depuis trois ou quatre ans en France, il y a eu une avancée sur ce point mais nos débats montrent que les choses ne sont pas acquises. Il me semble qu'une des raisons est qu'on a trop considéré l'économie solidaire comme une propriété idéologique créée par une avant-garde et non comme un processus qui se crée entre des praticiens hésitants et une nébuleuse réflexive.

Si on est d'accord sur la volonté de créer une identité de l'économie solidaire, deux possibilités sont offertes : la première se réfère à la recherche d'un mobile des acteurs de l'économie solidaire : on insistera sur le caractère collectif des entreprises, sur l'engagement politique des acteurs, etc. Le défaut de la méthode est son caractère très exclusif. (B. Eme dans ce colloque précisait qu'une régie de quartier ne fait pas nécessairement partie de l'économie solidaire ; G. Hascoët faisait une remarque similaire sur les entreprises d'insertion) ; on peut lui préférer une définition ouverte en termes de structures. Non pas de structure juridique comme l'économie sociale mais en termes de définition explicite de règles. C'est la deuxième possibilité que j'ai utilisée dans le texte que je vous ai remis lors du colloque [4].

Si on possède d'un côté des structures et de l'autre côté un mobile, on a bien la définition d'un champ d'activités et d'acteurs qui lui sont associés ; voilà pourquoi la terminologie d'« économie solidaire » me paraît satisfaisante (elle n'est pas exclusive et je préfère souvent la terminologie de « nouvelle économie sociale »). S'agit-il pour autant d'une nouvelle économie au sens d'un nouveau champ quasi-autonome d'activités économiques ? Non, pas tout à fait puisque le mobile principal de nos sociétés repose sur l'intérêt (donc économique) alors que celui de l'économie solidaire est politique (la résistance), ce qui introduit une foule de conséquences.

### **Les conditions de développement de l'économie solidaire**

Voici me semble-t-il quelques règles que je soumets à la discussion de chacun. [5]

Dans le modèle d'économie sociale, l'origine des services de proximité-versus économie solidaire, n'émane pas d'une politique économique, fut-elle keynésienne. La lutte contre la médicalisation de la société au Québec, la lutte contre la ségrégation raciale aux Etats-Unis, l'autogestion locale de garde des jeunes enfants en Allemagne, la lutte contre l'argent sale en Italie témoignent du fait que les politiques publiques relaient un mouvement social. Il s'agit moins de mettre en place une politique économique que d'asseoir les politiques publiques sur un mouvement social.

Dans un deuxième temps, ces luttes peuvent prendre des formes institutionnelles qui stabilisent le rapport social : la création d'une structure de coopération Etat-régions au Québec, l'institutionnalisation des CDC aux Etats-Unis, la création d'une banque éthique en Italie nécessitent une forme de « coopération conflictuelle » avec l'Etat. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas réduire l'innovation sociale à l'innovation institutionnelle car cette dernière doit toujours être réactivée sous peine de faire des associations les gestionnaires des politiques publiques.

Dans un troisième temps, les formes institutionnelles sont des sortes de compromis qui n'ont de sens que s'ils sont soutenus par la construction d'une référence identitaire, contre-poids d'une logique d'intérêts qui prédomine dans le modèle du marché. On ne s'étonnera pas que dans le complexe de Mondragon créée en 1956, la culture identitaire basque espagnole soutient les formes de coopération. Ces formes institutionnelles s'opposent à une dualisation entre le marché et l'Etat : l'économie peut prendre des formes coopératives et on peut assister à une économisation de pratiques sociales qui ne signifie pas pour autant la privatisation de l'Etat. C'est ce point que j'ai essayé de défendre à Toulouse en montrant que l'aspect territorial n'était pas la seule manière de créer de l'identité.

Dans un quatrième temps, les financements ne cherchent pas non plus à rendre rentable les services mais à maximiser les effets externes parce que ces services sont le résultat de pratiques collectives et non individuelles. Que ce soient, la réduction des dépenses de santé publique au Québec, le développement local aux Etats-Unis, la cohésion sociale en Allemagne ou la solidarité éthique en Italie, il s'agit toujours d'externalités positives dont la résultante est l'emploi mais qui n'est pas un objectif premier de ces pratiques.

Dans un cinquième temps, les stratégies de croissance de ces firmes ne relèvent pas des économies d'échelle mais davantage des stratégies des champs de fraises, à l'image des SELS [6]. Le succès économique d'une structure ne provoque pas un accroissement de l'intensité capitalistique ni de parts de marché.

Au total, la possibilité de consolider ces architectures ne repose pas sur des dimensions économiques mais sur la capacité politique d'offrir une résistance au couple marché-Etat.

### **Les conditions de pérennisation de l'économie solidaire**

C'est là que je pense que notre divergence est la plus grande car je ne crois pas un instant à la formule selon laquelle la réciprocité contenue par l'économie solidaire donnera un jour la tonalité à l'ensemble de la société par contamination progressive. Si la réciprocité venait un jour à dominer la société, nous n'aurions plus besoin de l'économie solidaire car celle-ci s'inscrit dans un univers concurrentiel. Le don est marginal dans la société salariale (en terme marxiste, il n'assure pas la reproduction de la société) et il ne pourrait devenir autre que si nous étions débarrassés du capitalisme concurrentiel. La rupture serait dans ce cas radicale.

Ce qui signifie qu'on puisse envisager, au moins dans sa tête, une société fondée sur la coopération, avec une définition de besoins et une décentralisation des activités économiques fondée sur l'autonomie. C'est à ce modèle que pensaient A.Pannekoek, C.Castoriadis ou F. Partant que j'ai connu et dont on a oublié curieusement le message. L'économie solidaire est donc pour moi, un bricolage qui peut augurer de temps meilleurs parce qu'il participe d'une opposition aux règles sacrées du marché, une dénonciation du monde de l'économie, une contestation du désir de puissance, une lutte contre l'exclusion, une amélioration des conditions écologiques de vie. C'est un apprentissage de la résistance aux objets de consommation, à une société destructrice de l'environnement naturel par la mise en place d'architectures sociales qui ne durent qu'un temps. Imperturbablement, il faut se remettre à l'ouvrage : l'innovation sociale est un combat permanent et l'économie solidaire pourrait n'être que provisoire...

Au fond, mon plus gros désaccord avec beaucoup d'entre-vous repose sur le fait que je ne crois pas au concept d'économie plurielle qui constitue, à mon avis, un gros contre-sens de la lecture de K.Polanyi.

Jacques Prades

Toulouse, le 24 avril 2003

---

[1] *De la mesure de la richesse, concepts et mesures et pratiques sociales*, colloque CIRIEC, 2003 Canada

[2] *L'homo 'conomicus et la déraison scientifique*, 2001, Paris, L'Harmattan

[3] in *L'économie sociale, versus équité, La nouvelle économie sociale devant ses pièges*, direc A.Alcouffe et alii, L'Harmattan

[4] *Une coupe transversale de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées*. RERU n° 2, 2003

[5] j'ai essayé de montrer cela dans « *L'APA, réflexions sur deux modèles de développement des services de proximité* ».